

Compte-rendu Assemblée générale ouverte du 15/06/26
Interorganisation de soutien aux personnes exilées (IOSPE) / Utopia 56
Rennes

Des personnes occupant l'ancien logement de fonction de la crèche Henri Wallon, l'ancien hôtel Pont d'avoine au Rheu et de l'abri temporaire fourni par la mairie de Laillé sont présentes.

Ainsi que des soutiens de Rennes et d'Utopia 56. Nous sommes une trentaine. Organisations présentes : AG logement, Union Pirate, FSU35, CIMADE, MRAP, NPA.A, LFI

- Rachelle (Le Rheu) nous transmet qu'une personne de la mairie a dit que le courant de l'hôtel est dangereux. Amadou trouve que ça se passe bien. Il se sent en famille. Contact pris avec la mairie qui aide entre autres sur les produits d'hygiène et d'entretien.

Risque d'expulsion si problème électrique ou autre. Des soutiens vont vérifier la fiabilité du circuit électrique et se renseigner sur l'état général des locaux.

- Liliana nous donne des nouvelles de la crèche H Wallon. La date limite est le 30 juin pour rester là-bas. Nous n'avons reçu aucune réponse pour un relogement. On nous dit d'appeler le 115 et de patienter. Tout le reste va bien.

- Titina de Laillé nous transmet qu'ils peuvent rester jusqu'à fin juillet dans les logements. La mairie de Laillé avec le soutien de l'association « Un petit coin de parapluie » a repris la suite de la commune de Bruz avec le soutien d'Accueil Réfugié.es Bruz. 10 personnes y sont hébergées actuellement. La commune de Saint-Erblon prendra le relais fin juillet jusque fin août.

- Sur le campement de Beauregard il y a actuellement une 50aine de personnes. Le nombre de personnes se stabilisent plusieurs étant parties en CADA. Tous les vendredis soir il y a des réunions ce qui répond à des besoins d'expression et d'organisation. Importance de parler du CIAMIR et de pourquoi se mobiliser sur les campements.

Le manque d'électricité, l'accès à l'eau et la nourriture sont des défis. Il a été discuté d'envoyer un courriel à la mairie afin de demander une mise à l'abri d'urgence.

La présence de la PAF ainsi que la police est notable. Des vérifications d'identités ont lieu. Intimidations. Ils arrivent à des moments où les soutiens ne sont pas sur le terrain.

Un groupe de riverain.es s'est constitué pour soutenir et accompagner matériellement et humainement les occupant.es du campements.

Utopia 56 a demandé qu'il y ait des toilettes supplémentaires ainsi qu'un accès aux douches, a minima, dans des gymnases à proximité. La municipalité ne respecte pas le cadre légal à ce sujet. La dernière interpellation a été de leur transmettre les textes de lois. Il y a 2 semaines les toilettes n'étaient toujours pas ouvertes. Besoin de forces vives et de militant.es. C'est dur de mobiliser sur ces questions en ce moment. La mairie ne répond plus à Utopia 56 depuis un moment, nous sommes probablement bloqué.es.

Une riveraine a voulu filmer une intervention de la police et ils l'ont menacé de l'emmener en garde à vue. Mensonge. Que pouvons-nous faire face aux interventions de la police ? Quels sont nos droits ? Angela suggère de lire Le guide du manifestant arrêté. Nous avons le droit de les filmer, y compris les visages ainsi que publier ces séquences. Nous pouvons documenter quand la police vient. A minima nous prenons les plaques de voiture. Nous amenons comme message aux policiers que nous sommes présent.es pour les surveiller et que nous connaissons nos droits.

Pour les occupant.es du campement, ne vous sentez pas obligé.es de filmer. Par contre si vous voyez qu'un.e occupant.e se fait insulter c'est possible de le faire mais sans se mettre en insécurité. Comment fait-on pour s'opposer si les flics embarquent des personnes sans papier ? Possible de prendre le numéro RIO sur l'uniforme du policier aussi. À Calais il y a un numéro pour se regrouper rapidement quand il y a des interventions policières. Est-ce que nous pourrions faire ça ? À l'Union Pirate, les militant.es tâchent d'être beaucoup autour des contrôles.

Par rapport à l'année dernière le nombre de contrôles policiers a explosé. Envie de monter un groupe pour s'interposer face à la police pendant les contrôles ou arrestations. Pas de consensus. Envie d'en reparler à une prochaine réunion pour définir comment nous nous organisons. Est-ce que des orgas aimeraient nous proposer une formation sur comment agir face à la police ? L'évolution de l'attitude des autorités nous amène à devoir nous organiser. Nous avons commencé à utiliser des méthodes de sécurité plus poussée.

Des camarades de Brocéliande (Les Tas de fêt) préparent une intervention de prévention à faire sur le campement ainsi que Déclic Femmes autour des VSS (violences sexistes et sexuelles).

- Il y a eu des luttes pendant l'hiver 25/26. Nous avons maintenu une pression qui a permis d'ouvrir ces lieux. À nous de poursuivre et d'aller vers la fin de ces campements inacceptables. Des personnes ont été sorties du 115 vers des logements décents. 9 familles nous ont informés. Des ouvertures du 115 non prévues ont eu lieu pendant l'hiver grâce à la pression que nous avons mise.
- À Saint-Brieuc un collectif s'est mis en place et a occupé un lieu afin de loger les personnes dans le besoin.

- 3 groupes de travail se sont dégagés à la dernière assemblée. Un groupe sur l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), un groupe sur l'accès à l'eau ainsi qu'un groupe sur la réquisition des logements.

- Pour le groupe de travail sur l'aide sociale à l'enfance, envie de faire une lettre ouverte expliquant la situation des familles et dire au conseil départemental que nous irons au contentieux si il ne fait rien. Solliciter les médias et montrer le décalage entre ce qui a été fait et les besoins et obligations. Nous avons besoin d'une réponse de leur part pour aller au contentieux. Communiquer sur la situation. Faire une action de visibilisation devant les locaux du PS (Parti Socialiste). Besoin de 1000 soutiens ayant signé la pétition afin qu'elle soit lue par les élu.es. Que ce ne soit pas du cas par cas pour les personnes concernées mais qu'adviennent des solutions collectives.

Voir le CR plus détaillé rédigé par Nadine L (U56) ci-dessous

- Pouvons-nous mobiliser jeudi matin au Conseil Départemental avec les mineurs et les mamans avec enfants afin que des élu.es ami.es interpellent la présidence du CD ? Nous pourrions faire un rassemblement devant. Dans le passé nous avons posé une banderole et étions intervenus pendant l'assemblée.

- Pour le groupe logement/réquisitions

Projet d'intervention au conseil municipal du 29 06. Nous aimerions faire un rassemblement le jour du Conseil. Pourquoi ne pas lancer aussi un campement sur la place de la Mairie comme c'est fait actuellement à Paris ?

Lecture du projet de texte d'intervention au conseil municipal.

Texte un peu trop long avec risque d'être interrompus. But : obliger la mairie à répondre sur les expulsions et sur les MNA (mineurs non accompagnés). Leurs réponses sont toutes faites et nous pouvons les forcer à répondre sur ce qu'ils n'ont pas préparé. Un petit groupe se propose de réduire le texte sur l'essentiel avec l'objectif annoncé.

Voir ci-dessous le texte final lu au Conseil municipal du 29

- Au NPA, souhait de pousser autour de la régularisation de tou.tes. Nécessité de mobiliser les personnes concerné.es.

CR Réu groupe de travail ASE

Groupe de travail créé en fin d'AG le 11 05 2026 pour interpellier de manière efficace le Conseil Départemental, dont c'est la compétence, sur la question des familles

OBJECTIF : que toutes les familles correspondant aux compétences départementales obtiennent automatiquement une solution d'hébergement en se présentant au CDAS.

Nos propositions pour l'AG du 15 juin :

- inclure les femmes concernées dans la mobilisation et la stratégie de lutte : à une prochaine permanence, les convier à l'AG du 15 juin au BAM (Renaud s'en occupe)
- une *lettre ouverte* expliquant la situation des familles correspondant aux compétences du CD et dire au CD qu'on ira au contentieux si ils font rien, co-signé par d'autres associations (SAF, Sud CT, Union Pirate, Partis politiques?, MRAP, La Cimade, Utopia, Le Préau, maison des familles ?, les lieux ayant hébergés cet hiver, etc.) --> solliciter des médias pour diffuser cette lettre. Inclure le comparatif entre le nb de prises en charge CD de l'année dernière et le nombre de familles compétence CD qu'on a rencontrées
- pour aller au *contentieux* --> il faut une réponse écrite de refus de prise en charge (ou refus implicite)
- recenser un *témoignage* d'une femme dans cette situation ou aujourd'hui sortie de cette situation mais l'ayant traversé, sur son parcours d'hébergement. Attention, manœuvre délicate.
- *communiquer* sur la situation : presse, post sur les réseaux sociaux (vidéo avec toutes les personnes concernées volontaires et les orga investies dans cette lutte)
- faire une *action de visibilité* devant les locaux du PS, en centre ville, dans un endroit passant. Demander un rdv avec le PS avant ?
- call to action pour *mobiliser les gens* : mail automatique / pétition / invitation à une action ?
- *dispositif de droit d'interpellation* pour déposer une interpellation sur un sujet concernant ses compétences (démarche numérique). Si c'est validé, il faut avoir 1000 soutiens pour qu'elle soit étudiée par les [élus.es](http://elu.es).

Stratégie générale : par le biais de toutes ces idées, faire monter la pression et le rapport de force avec le CD pour obtenir des places d'hébergement pour les personnes concernées et faire en sorte que le CD établisse un process pour toutes les futures personnes concernées.

Texte d'intervention au CM du 29 juin

Madame la Maire, Mesdames, Messieurs les élus municipaux

Après les évacuations du campement de Maurepas et de l'ESC Simone Iff au cours de l'automne 2025, de nombreuses structures rennaises dont ce n'est pas la fonction, les ont accueillies, pour 1 nuit, 3 nuits parfois 10 jours, malgré les pressions exercées par la Préfecture, mais aussi dans les premiers temps par la municipalité... Mi-février 2026 la mairie de Bruz et votre municipalité mettaient chacune un lieu à disposition pour quelques semaines, permettant d'abriter une trentaine de personnes en tout, enfants et adultes.

Nous, organisations qui vous avons sollicité fin mars, demandons à être considérées comme des partenaires légitimes (22 organisations ont finalement signé cette nouvelle interpellation). Or nous n'avons reçu aucune réponse de votre part. Il serait pourtant nécessaire de nous associer, pour rappeler la préfecture mais aussi le Conseil départemental à leurs obligations en matière d'hébergement

d'urgence. Ces derniers mois, la préfecture accentue sa pression avec la multiplication des contrôles en ville et au nouveau campement à Beauregard, débouchant régulièrement sur des OQTF et des assignations à résidence. Un doublement des places au CRA de Saint Jacques est aussi annoncé.

La mobilisation de la société civile aux côtés de la municipalité aurait un impact non négligeable pour dénoncer ces sanctions et dispositions qui soumettent les personnes concernées à une angoisse durable, avec une issue incertaine administrativement.

Par ailleurs, nous voudrions évoquer avec vous des faits, venant de la préfecture et relevant selon nous du délit de solidarité, que certains membres de nos organisations ont subis depuis 2 ans et face auxquels un soutien de votre municipalité serait bienvenu. Nous souhaitons aussi être informés des suites du recours que vous avez déposé contre l'État.

Nous suivons avec intérêt le traitement de la situation des personnes exilées à Paris, avec l'ouverture de nouveaux lieux d'hébergement ou de mise à l'abri, ces dernières semaines pour pallier les manquements graves de l'État. Vous n'êtes pas sans savoir non plus que des communes de la métropole rennaise se mobilisent et se relaient pour des mises à l'abri collectives de personnes exilées, en coopération avec nos organisations. Les mairies de Laillé et bientôt de Saint Erblon prennent le relais de Bruz. Des contacts ont été établis avec la mairie de Noyal-Châtillon pour une suite.

Nous le redisons, comme nous l'avons déjà reconnu à de multiples reprises, nous savons les efforts déployés par la municipalité et Rennes métropole en terme d'hébergement. Nous sommes conscients aussi de la crise du logement qui impacte en particulier les populations les plus précaires. Mais n'est-ce pas le moment de réfléchir à de nouvelles mutualisations à l'échelle de la métropole rennaise, avec des solutions acceptables, a minima des mises à l'abri collectives, coordonnées entre communes sur la durée ?

La situation de l'année dernière au campement de Maurepas ne peut décemment se reproduire. Le chiffre de 320 personnes avait été atteint au plus haut de l'occupation, dans des conditions sanitaires déplorables.

Nous souhaitons donc à nouveau vous alerter sur la situation sanitaire du campement de Beauregard, dont la prise en charge incombe réglementairement à la municipalité. Au 25 juin, la cinquantaine de personnes, dont une quinzaine d'enfants, qui survivent dans ce lieu ne se partagent que quelques robinets d'eau froide et depuis peu une 2ème toilette. La canicule récente a aggravé la situation de ces personnes, enfants et adultes, qui sont restées livrées à elles-mêmes, suffoquant sous des tentes surchauffées, malgré la mobilisation quotidienne des associations et de quelques riverains solidaires. Tous n'ont pas eu accès aux quelques 50 places mises à disposition au gymnase Echange, pendant cette période extrême, loin de couvrir par ailleurs les besoins à l'échelle de la Ville.

Au-delà du traitement de cette réalité désastreuse pour les personnes concernées, n'y aurait-il pas matière à réfléchir ensemble à des solutions plus vivables et durables pour elles, en s'inspirant par exemple des réponses apportées par la Ville

de Paris ? D'autant que des sorties de 115 pour de nombreuses familles sont annoncées dans les prochains jours.

Votre récente campagne municipale était placée sous le sceau de la solidarité. Il est grand temps de relancer une coopération active avec tous les acteurs et actrices attachés à ces valeurs, pour un accueil digne des personnes exilées sur notre territoire.

Sur ce dossier crucial, ne vous trompez pas d'adversaire, Mesdames et Messieurs les membres de la majorité municipale.

Enfin nous souhaiterions connaître votre position sur la présomption de minorité votée à l'Assemblée nationale par vos groupes politiques. Comment expliquez-vous l'évacuation expéditive, avec l'accord de la mairie, de 2 campements, les 21 et 22 mai 2026, avec 4 adolescentes MNA en recours qui demandaient à être hébergées, pour fuir les dangers de la rue ?

Merci Madame la Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux de votre attention, en attendant des suites positives, avec l'organisation d'une rencontre au plus vite.

Accueil réfugiés Bruz - Accueillir au pays - Association France Palestine Solidarité Rennes - Attac Rennes - Bienvenue Fougères - Cimade - Fédération Syndicale Unitaire 35 - Etonnant voyage - Forum social des quartiers - Groupe migrants France Insoumise - Hirondelle Martigné Ferchaud -Maison des migrations Rennes - Migrant en Bretagne Romantique Québriac Migrants Solidarité - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 35 - Solidaires étudiantes 35 - Soutien Migrants Redon - Tabitha Solidarité - Union locale Confédération générale du travail - Un ptit coin de parapluie - Un toit c'est un droit - Utopia 56 Rennes - Val d'Ille-Aubigné Accueil Migrants.